

LETTRE OUVERTE À

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE DU MALI,

OBJET: DEMANDE DE SOUTIEN JURIDIQUE À MR. YAYA CISSÉ, INJUSTEMENT INCARCÉRÉ EN MAURITANIE.

Excellence,

Depuis plus de deux ans notre compatriote M. Yaya Cissé est en prison en Mauritanie. Il insiste sur son innocence et souligne avoir des preuves.

Il vit quotidiennement toutes les difficultés carcérales. En outre son innocence, il souffre du sentiment d'abandon, d'indifférence des autorités maliennes. Dans une situation comme celle de M. Yaya Cissé, les autorités restent l'ultime espoir.

Comme vous le savez, Monsieur le premier ministres, il est important pour les citoyens d'un pays d'avoir le sentiment que les autorités de leur pays sont disponibles pour les assister dans les moments difficiles et surtout quand on ne revendique que la justice.

M. Cissé affirme posséder des éléments de preuve de son innocence dans cette affaire, des témoignages qu'il faut analyser et si avérés juste, il a droit à un procès, à la liberté avec dignité.

Excellence, en tant que haut responsable de notre pays, Vous savez combien il est important d'avoir un regard de considération pour tous les compatriotes, partout! Et Vous connaissez mieux les procédures et les mesures à entreprendre dans une telle situation. Beaucoup de Maliens espèrent que les autorités interviennent dans ce cas et exercent les compétences attribuées à leurs fonctions. Cet espoir, c'est celle des citoyens qui aspirent à la prise en considération de leurs droits et qui s'attendent de leurs autorités un engagement concret.

Ainsi, nous osons compter sur Vous et Vous prions de prendre les actions révélatrices pour un soutien légal pour Yaya Cissé et surtout, une visite de courtoisie par un représentant du Mali en Mauritanie.

Dans l'espoir d'une suite favorable à cette lettre ouverte, veuillez croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de nos sincères engagements.

Très haute considération

Les participants au forum hebdomadaire du Groupe:
La présidentielle 2010, les candidats et leurs projets.